

Extrait du procès-verbal

Séance du : 26 avril 2021
Présidente : Mme Chiara MONTECCHIO
Rapport sur : Rapport-préavis N° 235/2020
Rapporteur : Mme Edyta GRAF

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le rapport-préavis N° 235/2020 concernant la réponse au postulat du 26 octobre 2019 de Mme la Conseillère communale Aurélie Hegetschweiler et de M. le Conseiller communal Yves Gauthier-Jaques, intitulé « postulat recyclé : déchèterie »,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- de ne pas prendre acte du rapport-préavis N° 235/2020 valant réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Aurélie Hegetschweiler et de M. le Conseiller communal Yves Gauthier-Jaques, intitulé « postulat recyclé : déchèterie ».

Les conclusions du rapport-préavis sont refusées à l'unanimité.

Pour extrait conforme levé le 27 avril 2021.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

La Présidente :



La Secrétaire :